



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

Intervention d'Aude Spang, responsable du groupe d'Intérêt Femmes chez Unia, le 03.08.2021 à la Conférence de presse de l'USS

### **Pas touche aux rentes des femmes**

Le Parlement veut relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Elles devraient donc travailler plus longtemps, et leurs rentes déjà insuffisantes diminueraient encore plus. Les femmes devraient en effet travailler une année de plus et continuer à payer des cotisations AVS durant cette année, mais elles recevraient leurs rentes pendant une année de moins. Travailler plus pour gagner moins, c'est inacceptable.

Les syndicats s'opposent à toute réforme de l'AVS au détriment des femmes, et appellent à la manifestation nationale à Berne, le 18 septembre prochain.

En tant que syndicat, nous le savons bien : les femmes travaillent souvent dans des activités essentielles pour la société, comme le commerce de détail, les soins, le nettoyage. La crise engendrée par la pandémie a montré encore plus à quel point elles étaient essentielles, mais aussi mal loties. Les statistiques prouvent qu'elles sont **deux fois plus nombreuses** que les hommes à devoir vivre avec un **bas salaire**. De plus, les inégalités salariales se creusent. Même si le principe « À travail de valeur égale, salaire égal » est inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981, il manque aux femmes près de 10 milliards de francs chaque année.

Ajoutons à cela que les femmes travaillent davantage à temps partiel, souvent involontairement. Et que ce sont elles qui prodiguent la plupart des soins non rémunérés à nos proches. Ne cotisant que peu ou pas au deuxième pilier, elles sont tributaires d'une rente AVS décente. Et seule l'AVS prend en compte **le travail de soins aux proches et d'éducation des enfants** dans le décompte de la rente.

Cette situation a un effet considérable sur les futures rentes des femmes. Actuellement, elles perçoivent une retraite **inférieure d'un tiers** à celle des hommes. Nombre d'entre elles souffrent de pauvreté à la retraite. Comment peut-on tolérer qu'aujourd'hui en Suisse, une vie entière de dur labeur ne permette même pas de vivre dignement à la fin de sa vie professionnelle ?

Voici quelques exemples réels qui illustrent mon propos :

- Cette mère de famille divorcée actuellement employée chez Migros à 50% a toujours travaillé depuis l'âge de 20 ans, avec 6 mois d'interruption pour cause de chômage. Elle n'aura même pas 2000 francs à sa retraite. Comme beaucoup de ses collègues, elle aimerait travailler davantage, mais ce n'est pas possible.
- Cette employée du secteur des soins gagnait 3200 francs par mois à 100%. Aujourd'hui à la retraite elle peut compter sur un revenu de 2500 francs par mois parce que, contrairement à de nombreuses femmes, elle a cotisé au 2<sup>e</sup> pilier. Entre le loyer et l'assurance-maladie, ce sont 2200 francs de dépenses fixes par mois. Comment elle peut s'en sortir?

La grande grève féministe de 2019, avec plus de 500 000 personnes dans la rue, a bien montré le ras-le-bol des femmes envers les inégalités dont elles sont victimes. Mais au lieu de chercher des solutions aux véritables problèmes, le Parlement dominé par le camp bourgeois veut augmenter l'âge de leur retraite : c'est un affront ! De plus, la droite a déjà annoncé la couleur : après AVS 21, il s'agira d'augmenter l'âge de la retraite pour tout le monde, à 66, 67, puis 68 ans... jusqu'au tombeau ?

L'AVS est particulièrement importante pour les femmes. Unia combattra la réforme AVS 21 à leurs côtés, et nous le dirons haut et fort le 18 septembre : il ne peut pas y avoir de réforme de l'AVS sur le dos des femmes.